

## SOGC Groupe de travail des résumés

### Termes de Référence

**FONCTION** Fournir des renseignements et élaborer un programme de résumés présentés lors du Congrès clinique et scientifique annuel (CCSA) pour les membres qui s'intéressent à la recherche et l'analyse dans le domaine spécialisé de l'obstétrique et de la gynécologie.

**OBJECTIFS** Administrer le programme d'abrévés CCSA de la SOGC par les moyens suivants:

1. Déterminer les processus liés au programme d'abrévés.
2. Examiner les soumissions de résumés et recommander leur acceptation ou leur rejet.
3. Veiller à ce que les décisions reflètent l'équilibre entre les présentations orales et par affiches et l'étendue de la profession.
4. Fournir des recommandations à la SOGC concernant le programme des résumés, y compris la structure, l'organisation, les critères, les thèmes et les sujets.
5. Superviser l'évaluation sur place des présentations de résumés afin de décerner des prix aux meilleurs présentateurs de présentations orales, de vidéos et d'affiches.

### COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

Le groupe de travail sera composé d'obstétriciens-gynécologues, de chercheurs et d'un résident ayant une expérience avérée dans la rédaction et l'examen de résumés liés à la recherche clinique et/ou à l'éducation. Des membres d'autres professions seront engagés sur une base ad hoc lorsque leur expertise spécifique le nécessitera.

Le groupe de travail sera composé de personnes possédant une expertise pertinente dans les catégories suivantes:

- Obstétricien (3)
- Gynécologue (3)
- Chercheur (1-2)
- Résident (1)

Un président ou des coprésidents (élus au sein du comité).

Trois réviseurs de section : un pour la gynécologie, un pour l'obstétrique et un pour la formation (choisis parmi les membres mentionnés précédemment ou d'autres professionnels).

- Chaque réviseur de section doit posséder une expertise universitaire, clinique ou de recherche dans son domaine.
- Les réviseurs de section évaluent tous les résumés soumis pour leur section, les recommandent pour les séances de pertinentes, élaborent si possible des présentations orales et vidéo des résumés restants et proposent des ensembles de résumés pour les présentations par affiche.

**MANDATS** 3 ans, décalés (coprésidence : 5 ans, non renouvelables, décalés)

**QUORUM** Le quorum est atteint en présence de 50 % des membres du groupe de travail plus 1.

## **LIEN HIÉRARCHIQUE**

Le groupe de travail se rapporte au groupe de travail de Conseil Académique par l'intermédiaire de sa président ou co-présidents

## **PROCESSUS DÉCISIONNEL**

Tout effort raisonnable doit être déployé pour atteindre le consensus. Si toutefois un vote s'avère nécessaire, la majorité est atteinte à 50 % des membres du groupe de travail présents plus 1.

## **RÉUNIONS**

Le groupe de travail tient un certain nombre de téléconférences comme déterminé par le groupe pour évaluer les résumés reçus. Ces réunions seront convoquées par la présidence. Les activités du groupe de travail se déroulent de façon continue tout au long de l'année. Une réunion en personne au CCSA pourrait être requise, mais n'est pas obligatoire compte tenu de l'échéance que doit respecter le comité.

La charge de travail anticipée est de 15 heures par année.

## **ATTENTES**

- Les membres du groupe de travail doivent être membres en bonne et due forme de la SOGC.
- Chaque membre doit assister à 75 % des réunions du comité.

**COORDINATEUR** Le personnel de la SOGC.